

POUR PRÉSIDENT, JOHN QUINCY ADAMS.

Némi, le confident de Washington, de Jefferson, de Madison et de Monroe...

Que la France, en 1624, a élevé au poste le plus éminent dans le monde: l'administration, quoiqu'assailie, depuis le commencement, de la manière la plus virulente, par une faction sans principes, a été éminemment florissante et avantageuse au pays!

ÉLECTEURS D'ADAMS. JAMES VILLERIE—De St. Bernard, A. LEHLAND—De l'Assomption, O. HUSHEL—De l'Est Baton-Rouge, N. DUCLOUX—De St. Martin, B. MORRIS—Natchitoches.

ENCORE UNE GALOMNIE.

Nos opposans, réduits aux abois pour nous prouver que J. Q. Adams ne mérite pas l'honneur de la réélection, inventent, supposent tout ce qui leur passe par la tête et prétent hardiment à un homme, dont la vie entière atteste les généreux sentimens et le pur patriotisme, des intentions qu'un intrigant parvenu rougirait d'avouer.

On vient d'écrire aujourd'hui, à la face d'un peuple qui connaît ses droits et qui sait les faire respecter, on vient d'écrire qu'Adams a en vue d'écarter les créoles de la Louisiane des emplois dans la marine des États-Unis! Quand l'expérience et les faits ne seraient pas là pour démentir une assertion aussi calomnieuse, quel est l'homme sensé qui voudrait croire qu'une pareille idée ait pu germer dans la tête d'un homme d'État, que sa propre expérience a sans doute convaincu, à chaque pas qu'il a fait dans la carrière politique, que les talens et la valeur étaient de tous les pays où l'honneur n'est pas un vain mot et où la civilisation a porté ses flambeaux.

Et sur quoi fonde-t-on cette opinion? Sur un Rapport du Secrétaire de la marine, dans lequel il est dit que les marins américains de naissance conviennent mieux à la marine des États-Unis que les étrangers, même naturalisés, et que conséquemment ceux-ci doivent être exclus, parce qu'ils, d'ailleurs, en tems de guerre, de légères tentations offertes à leur avarice nous les enlèveraient.

Abord, dans ce Rapport il n'est pas une seule fois question des créoles de la Louisiane, à moins que nous ne voulions les comprendre sous la dénomination de citoyens naturalisés, comme l'a fait à dessein certain commentateur; mais s'il a eu ses raisons pour en agir ainsi, nous avons, nous, pour penser autrement, l'amour de la vérité et la raison que la divinité a donnée à tous les hommes en partage.

Les Louisianais, non pas comme pays conquis, on ne lui aurait jamais permis de s'élever au rang d'État, mais comme une province concédée, à la condition que tous ses droits lui seraient conservés; l'acte qui a stipulé cette concession est assez connu, et les droits des citoyens y sont trop bien garantis pour qu'il ait le moindre doute à élever à cet égard.

On pourrait citer bien des exemples pour prouver que le gouvernement général n'a jamais entendu autrement, mais ils seraient superflus, puisque personne ici ne les ignore. Du reste, ce Rapport de M. Southard, dont on fait un si grand crime au cabinet de M. Adams, n'est peut-être empreint d'un patriotisme un peu trop sévère, et ceux qui admiraient tant les vertus romaines, ne devraient pas être, ce nous semble, les plus acharnés à en faire un sujet de discord.

la raison qu'il devait se rendre immédiatement à Londres.

FRANCE. (Extrait des Gazettes de Londres, 25 Aout.)

Par une proclamation en date du 18 Aout, le Roi de France a annoncé que les Chambres devaient terminer ce jour-là leur session.

Nous apprenons par les derniers journaux français (du 22) que l'expédition de la Morée a mis à la voile de Toulon le 17 courant. Le convoi était de 48 transports escortés par 9 vaisseaux de guerre.

Le marquis de Hastings, deux fils de lord Holland, deux fils de lord Ellenborough et plusieurs autres jeunes anglais de distinction ont offert leurs services comme volontaires dans l'expédition française de la Morée.

(*) Cette première division est de 9000 hommes.

Paris, 22 Aout.

Les journaux allemands ne donnent point de nouvelles positives et provenant directement du siège de la guerre. Une gazette de Nuremberg dit, que les partisans des Turcs à Vienne affirment que non seulement Schoumla n'a pas été prise, mais que le grand Duc Michel avec son corps d'armée y a été battu.

RUSSIE & TURQUIE.

Le London New Times du 25 Aout dit: "Aucune nouvelle du siège de la guerre n'était parvenue à Paris le 22; mais un journal de Berlin, dit-on, assure que Schoumla avait été pris. Ce n'est là que la répétition du rapport déjà venu jusqu'à nous: aucun événement de cette nature n'avait eu lieu à la date des derniers avis reçus de l'armée Russe."

CONSTANTINOPLE, 26 Juillet.

Les nouvelles du théâtre de la guerre, que le gouvernement s'est réservé le droit de publier, sont toutes très-favorables à la cause des Turcs et propres à inspirer à la Porte un nouveau courage. Selon les premiers bulletins turcs, il y a eu une affaire près de Bazardjik avec une division de cavalerie russe, dans laquelle cette dernière a eu-bien de la peine à tenir le champ.

Cette lettre donne à entendre que l'Porte considère encore la grande épreuve comme à venir, et qu'elle en appréhende l'événement. Tous les officiers étrangers, de Schoumla et d'ailleurs, ont été appelés dans la capitale pour organiser les nouvelles levées. On a défendu de couper les oreilles aux prisonniers; ils sont dispersés dans les provinces.

Bruxelle, 22 Aout.

Nouvelles de l'armée de Turquie, du 23 au 27 Juillet.

Les quartiers généraux de Sa Majesté Impériale et du second corps d'armée, étaient le 26 dans le camp près du village de Butaktyk, non loin de Schoumla. Le même jour ils furent transférés sur les hauteurs que les postes avancés du septième corps avaient occupés dans l'affaire du 20.

la septième division d'infanterie, et qu'il se rendait à Varna.

Le général Roth, commandant le 6ème, corp d'infanterie, est arrivé le 21 près de Sitistrie, à la distance de 6 wersts (4 milles) de la forteresse. Il a rencontré 4,000 hommes de cavalerie, qui ont été immédiatement attaqués et obligés de se retirer avec une perte de 200 hommes tués et un grand nombre de blessés.

ITALIE. Trieste, 10 Aout.

Les amiraux français et anglais ont eu une autre entrevue à Zante, le 24 Juillet, avec le comte Capod'Istria, qui est parti le lendemain pour Poros. Les amiraux ont mis à la voile le même jour pour Navarin.

COMMERCIAL.

Marché au Coton à Liverpool, 25 Aout. Il y a eu beaucoup plus de demandes pour le coton, amélicain et aujourd'hui, que durant le commencement de la semaine dernière; le marché est néanmoins languissant.

FEUILLETON.

BEAUX-ARTS. (antiquités.) DESCRIPTION DE L'EGYPTE, ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française. Seconde édition, dédiée au Roi, et publiée par C. L. F. PANCOUCKE.

AVIS.

MRS. DURAND & THIAO ont l'honneur de prévenir messieurs les habitants et tous propriétaires de machines à scie ou à sucre, de machines à presser à coton et navires, que leur atelier de forgeron et fondeur est de nouveau en opération.

UNE personne connaissant parfaitement la culture des arbres fruitiers et celle des fleurs, et ayant été employée au Nord-Amérique en cette qualité, désirerait trouver de l'emploi.

J'AI l'honneur de prévenir le public que je fais le courtage dans toutes ses branches, et que je ne vends rien pour mon compte.

POUR LE HAVRE. (Devant mettre à la voile le 1er Novembre.)

POUR NEW-YORK. Le navire (paquet) du 22 Octobre

POUR BOSTON. Le beau brick CARROLL, double et

A LOUER. UN appartement près du bureau de l'Abaille. S'adresser à l'imprimerie.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

AVIS AU PUBLIC. L'écureur N° 93, rue St. Louis, on trouvera un CHAR FONDRE à 4 roues, soit en noir ou en blanc attelé de deux chevaux, ainsi qu'un carosse pour conduire Mrs. les ecclésiastiques au cimetière. Le tout pour 5 piastres. 13 sept—2m.

romain. Il suffirait d'un quart d'heure de marche pour en parcourir la circonférence; et sur une si petite étendue, elle offre encore au voyageur étonné les ruines de plusieurs édifices somptueux, éloquens témoins de son ancienne splendeur.

La droite de Philé, on reconnaît la cataracte de Syène, et un peu au-dessous l'île d'Elephantine, qui, à cause de son étonnante fertilité, fut surnommée autrefois le Jardin du Tropique.

Les édifices qu'on voit groupés au-dessous de l'île de Philé, dont les restes confondus de anciennes villes d'Ombos, d'Apollinopolis et d'Égée. A l'exception de quelques colonnes encore debout du temple d'Hermothéus, tous les autres monumens, qui sont distribués sur l'une et l'autre rive du Nil, appartiennent à l'antique capitale des Pharaons, à cette fameuse Thèbes aux cent portes, dont Homère chanta la puissance, et qui fut le siège de l'une des premières monarchies de la terre: arts, sciences, systèmes religieux, pacte social, législation, c'est là que tout a commencé; c'est là que s'est allumé le flambeau dont les reflets ont éclairé le monde.

(à continuer.)

Maritimes.

PORT DE LA Nlle-ORLÉANS.

Expédition.

Arrivées.

Entrées.

MEMORANDA.

AVIS.

UNE personne connaissant parfaitement la culture des arbres fruitiers et celle des fleurs, et ayant été employée au Nord-Amérique en cette qualité, désirerait trouver de l'emploi.

J'AI l'honneur de prévenir le public que je fais le courtage dans toutes ses branches, et que je ne vends rien pour mon compte.

POUR LE HAVRE. (Devant mettre à la voile le 1er Novembre.)

POUR NEW-YORK. Le navire (paquet) du 22 Octobre

POUR BOSTON. Le beau brick CARROLL, double et

A LOUER. UN appartement près du bureau de l'Abaille. S'adresser à l'imprimerie.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

AVIS AU PUBLIC. L'écureur N° 93, rue St. Louis, on trouvera un CHAR FONDRE à 4 roues, soit en noir ou en blanc attelé de deux chevaux, ainsi qu'un carosse pour conduire Mrs. les ecclésiastiques au cimetière. Le tout pour 5 piastres. 13 sept—2m.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Martin vs. J. Chevois. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préal, juge associé, j'exposerai en vente Vendredi 24 du courant, à 4 heures, au Principal, un Lot d'Outils de forgeron, saisis dans l'affaire ci-dessus.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Lange vs. Hoffo. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préal, juge associé, j'exposerai en vente Vendredi 24 Octobre courant, à 4 heures, au Principal, 45 bouteilles de vin, 18 paquets de cigares, 60 bouteilles de montarde, et divers autres articles tels que tables, chaises, barils de liquours &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Le Maire, les Aldermen et Habitans de la ville vs. Lewis Buller. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préal, juge associé, j'exposerai en vente au Principal, le 27 de ce mois, à 4 heures, une quantité de Comestibles saisis dans l'affaire ci-dessus.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Caroline Ford et autres vs. John Johnson. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge-associé, j'exposerai en vente Mercredi 29 Octobre courant, à 4 heures, au Principal, divers articles tels que chaises, tables, bois de lit, armoire, assiettes, verres &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Maire, A.H. &c. vs. Madame G. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préal, juge-associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Lundi 47 de Novembre prochain, à la Bourse, à midi, Une Maison et un Terrain situés rue de la Douane, entre les rues Royale et Bourbon, où se trouve établi maintenant la boutique de Janca Kendle, ledit terrain vendu avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

VENTE par le Marshall.

E. Fatcher vs. F. Populus f.d.l. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable A. Dubourg, juge-associé, j'exposerai en vente Lundi 10 Novembre prochain, à midi, à la bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, Un lot de terre, situé à l'encoignure des rues Quartier et Bourgogne, mesurant à peu près 27 pieds du côté de la rue Bourgogne, et 95 pieds du côté de la rue du Quartier, avec tous les édifices qui s'y trouvent—Saisi dans l'affaire ci-dessus.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Le Maire, Aldermen &c. vs. H. D. Thompson et Thomas P. Willard. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préal, juge-associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de l'île 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; l'autre Lot, No. 4 de l'île 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, à 60 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde; Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Vente par le Marshall.

M. C. Marigny Villard vs. Joseph Litteret. J. H. Houllaud vs. le même. EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. F. Grima, juge-président de la Cour de Cité, et l'hon. G. Préal, juge-associé, j'exposerai en vente Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, un Lot de Terre et Maison, situé dans le faubourg de l'Annunciation, désigné par le No. 9 de l'île 16, ayant (mesure française) 60 pieds de face à la rue St. Jean-Baptiste, sur 120 de profondeur, borné d'un côté par le No. 8 et l'autre par le No. 10, saisi dans les affaires ci-dessus.

LES soussignés préviennent le public et leurs amis, qu'ils ont transporté leur magasin à la rue Royale, entre celles St. Pierre et Toulouse, maison Porée, où ils tiendront constamment un assortiment de marchandises sèches et autres, à des prix très modérés.

Dix piastres de récompense pour quiconque ramènera au soussigné, ou lèvera dans une des geôles de l'État; la négresse nommée Bonne, âgée de 34 ans; taille moyenne, très robuste, figure ronde, grands yeux front rive, parlant anglais, français et un peu l'espagnol; on suppose quelle se tient de l'autre bord, derrière l'habitation Marigny ou sur le bord du canal près le bastion.

A LOUER.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

AVIS AU PUBLIC.

UNE personne connaissant parfaitement la culture des arbres fruitiers et celle des fleurs, et ayant été employée au Nord-Amérique en cette qualité, désirerait trouver de l'emploi.

J'AI l'honneur de prévenir le public que je fais le courtage dans toutes ses branches, et que je ne vends rien pour mon compte.

POUR LE HAVRE. (Devant mettre à la voile le 1er Novembre.)

POUR NEW-YORK. Le navire (paquet) du 22 Octobre

POUR BOSTON. Le beau brick CARROLL, double et

A LOUER. UN appartement près du bureau de l'Abaille. S'adresser à l'imprimerie.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

AVIS AU PUBLIC. L'écureur N° 93, rue St. Louis, on trouvera un CHAR FONDRE à 4 roues, soit en noir ou en blanc attelé de deux chevaux, ainsi qu'un carosse pour conduire Mrs. les ecclésiastiques au cimetière. Le tout pour 5 piastres. 13 sept—2m.